

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 697

Artikel: Génie militaire : mettez un Leopard dans votre économie...
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025083>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BAS LES MASQUES

Finances libérales: le silence est d'or

Nous lisons dans un extrait du procès-verbal de la séance du 21 juin 1983 du comité central du Parti libéral suisse (PLS):

«M. Attinger informe que les secrétariats cantonaux ont été sollicités par la TV («Tell quel») de donner des informations quant à l'organisation du financement de la campagne (ndlr: des élections fédérales 1983); deux questionnaires extrêmement fouillés. Les secrétaires cantonaux ont pris contact entre eux et avec les autres partis bourgeois. On a donné des réponses assez vagues. *Der Zentralvorstand ist mit diesem Vorgehen durchaus einverstanden. Die Kantonalparteien, die noch nicht geantwortet haben, sind gebeten, es ebenfalls in dieser Art zu tun*

ganz allgemeine Angaben. FDP und CVP werden sich auch daran halten. (trad. DP: Le comité central est d'accord. Les partis cantonaux qui n'ont pas encore répondu sont priés de le faire de la même manière: indications générales. Le parti radical et le parti démocrate-chrétien auront la même attitude.) Soutien financier du PLS aux partis libéraux cantonaux: MM. Sarasin et Wyss informent sur la situation.»

A garder en mémoire pour les jours de grandes envolées parlementaires sur la liberté de la presse, le pluralisme des opinions et le droit à l'information. Les masques tombent en petit comité: voici le vrai visage des ultra-conservateurs dans notre pays, leur mépris de l'opinion publique, leur réticence vis-à-vis de la transparence la plus élémentaire. Le plus consternant: vu ses hautes fonctions au sein du Parti libéral suisse, on est en droit de supposer que

M. Jacques-Simon Eggly, éditorialiste et courroie de transmission de la bonne pensée libérale au «Journal de Genève», a dûment cautionné ces consignes de «discretion»; journalisme quand tu nous tiens...

De son côté, la Télévision suisse romande annonce bien sûr monts et merveilles pour cette émission de «Tell quel» («Le prix d'un fauteuil»). Citons le service de presse de la SSR: «S'il y a plusieurs milliers de candidats aux élections de cet automne, il n'y a que 246 fauteuils sous la coupole fédérale. Alors, que cachent les coulisses de la campagne électorale? Quel est le prix d'un fauteuil à Berne? En prenant plus particulièrement l'exemple du canton de Vaud, Louis Barby et Albert Tille se sont penchés sur les stratégies et les factures des partis. Le résultat est étonnant.»

Il y a du scoop dans l'air.

GÉNIE MILITAIRE

Mettez un Leopard dans votre économie...

Pas de doute: G.-A. Chevallaz a mené son affaire de main de maître, malgré les handicaps qui ont jalonné son parcours: tout d'abord, le temps perdu — près de cinq ans — dans un projet de char suisse qui s'est définitivement ensablé; ensuite la conjoncture budgétaire plutôt morose que nous connaissons. Comment faire passer cette pilule de quatre milliards et demi alors que le climat général est aux économies?

Eh bien, nous achèterons un char allemand que nos voisins d'outre-Rhin ont déjà rodé: il roule, il virevolte, il tire, c'est juré. De ce côté, pas de contestation possible.

Reste le coût. Et c'est là qu'intervient l'idée de génie: transformer une dépense «a priori» peu populaire en un coup de fouet à la métallurgie

suisse en difficulté et consolider la défense nationale en assurant des places de travail. Mettez un Leopard dans votre économie et tout ira pour le mieux dans le meilleur des mondes! Trente-cinq unités seront achetées toutes faites aux Allemands, le reste — 385 chars — sera construit en Suisse sous licence. Un blindé presque suisse. Sous la haute direction de Bührle. Mais, c'est promis, le travail sera réparti entre plusieurs centaines d'entreprises. On n'oubliera pas de faire le bilan le moment venu, car en matière d'inégalités de traitement entre les régions, il y a des précédents militaires plutôt fâcheux...

Si l'idée est géniale, elle coûte cher: 550 à 600 millions de plus que pour l'achat direct au fabricant allemand. Le prix d'une certaine relance.

Ce que propose le Conseil fédéral, c'est un multipack, défense nationale et aide à l'industrie suisse. Mettons entre parenthèses la question fondamentale de l'utilité de l'arme blindée dans le cadre de la défense militaire helvétique.

Admettons, hypothèse de travail, que ces 420 chars sont nécessaires.

Admettons également que nous sommes prêts à payer 4,5 milliards pour ces joujoux.

Pourquoi lier ces 600 millions à l'achat du Leopard? Pour les quelques centaines de postes de travail garantis pendant une quinzaine d'années?

Les dépenses militaires, on le sait, sont des investissements improductifs: un char ou un canon ne crée pas de richesse.

Alors, toujours dans le cadre de notre hypothèse de départ, pourquoi ne pas acheter la totalité de cette colonne blindée en Allemagne et trouver une autre affectation aux millions ainsi «économisés»? Une affectation plus productive, qui créerait plus d'emplois encore.

Prenons l'exemple des économies d'énergie (il y en a sûrement d'autres encore). Quel lecteur au fait de

la question nous indiquera les effets économiques d'un tel investissement, les sommes économisables par la moindre consommation d'énergie, le développement et la commercialisation de nouvelles techniques? Nous prenons dès aujourd'hui le pari que ces effets seraient sans commune mesure avec ceux de la production de tanks.

L'idée du Conseil fédéral n'est géniale que tactiquement. Il est à craindre que l'emploi ne soit pour lui qu'un alibi destiné à faire passer sans grincements de dents la facture de l'arme blindée.

Le gouvernement n'aurait-il pas le courage d'affirmer tout crûment que les dépenses militaires sont des pertes sèches, économiquement parlant, qu'elles constituent un sacrifice que la collectivité doit assumer en toute connaissance de cause?

La production du Leopard va s'étaler sur quinze ans. Que sait-on maintenant de la crédibilité de cette arme au moment où le dernier exemplaire sera livré? Un coup de poker, une course-poursuite sans illusion.

On peut rêver d'un Conseil fédéral exprimant tout haut ces vérités simples et proposant dans le même temps, en contrepartie de ces dépenses stériles, un programme d'investissements positifs et rentables.

COMMERCE

Berne, Bührle même combat

De mauvais esprits se sont demandé dans quelle mesure des places de travail garanties chez Bührle par les commandes Leopard auront des répercussions sur l'exportation d'armes «suisses», et sur la poursuite de ce honteux commerce. Navrants soupçons: toutes les précautions sont aujourd'hui prises pour que la Suisse n'ait plus rien à savoir des

agissements des marchands de canons helvétiques. Question sans objet, donc: non seulement on ne veut pas le savoir, mais on ne peut plus le savoir. Punkt schluss.

Pour mémoire, le scénario classique opposé au dernier carré de petits curieux. Représentation officielle de mai dernier pour le Conseil national.

Le Tessinois Carrobio, appuyé par toute l'extrême-gauche parlementaire, flanquée pour l'occasion du Genevois Ziegler, avait interpellé le Conseil fédéral en ces termes:

Au cours du dernier trimestre de 1982, la maison Bührle-Oerlikon aurait vendu à la Grande-Bretagne un nombre important de canons de 30 mm GCM-A02, destinés à des objectifs terrestres ou navals. Ces armes auraient été installées sur des bateaux anglais qui opèrent au large de l'Amérique du Sud, notamment de l'Argentine, zone de tensions particulières. D'autre part, l'entreprise en question négocierait avec l'Egypte la fourniture, pour un montant de 800 millions, d'armes destinées au système de défense antiaérienne Skyguard, dont l'armée suisse est aussi dotée, et de 100 Pilatus PC7. Aux fins d'éviter la loi fédérale sur l'exportation d'armes, la maison Bührle-Oerlikon aurait procédé ou devrait procéder à la livraison par l'intermédiaire de ses succursales à l'étranger, telles que la Contraves SA italienne.

Les interpellateurs demandent:

- a. s'il est vrai que des canons de 30 mm GCM-A02 ont été fournis à la Grande-Bretagne et utilisés dans des zones où subsistent des tensions dangereuses;
- b. si le Conseil fédéral était au courant de cette livraison de la maison Bührle-Oerlikon à la Grande-Bretagne et des négociations en cours avec l'Egypte pour la fourniture de Skyguard et de Pilatus PC7;
- c. s'il considère de telles livraisons comme conformes aux dispositions de la loi fédérale sur les exportations d'armes;

d. s'il n'a pas l'intention d'intervenir auprès de la maison Bührle-Oerlikon, dans le cadre des nouvelles commandes à valoir sur les crédits accordés en faveur de la relance économique, pour qu'elle renonce à la fourniture de Skyguard et de Pilatus PC7 à l'Egypte, pays où règnent de fortes tensions, en particulier à l'égard de la Libye.

ANGÉLISME OFFICIEL

A quoi le Conseil fédéral répondait en trois paragraphes angéliques, pas plus compliqués que ça:

Le Conseil fédéral a déjà relevé que le matériel de guerre fabriqué à l'étranger, qui ne touche jamais la Suisse, n'est pas soumis à la loi sur le matériel de guerre, même s'il est construit selon des plans suisses. Le droit public suisse et, partant, la loi sur le matériel de guerre, ne peuvent être appliqués qu'à l'intérieur du territoire de la Confédération. En revanche, ce matériel de guerre est, dans les circonstances indiquées, soumis à la législation de l'Etat étranger sur le territoire duquel la marchandise est produite et mise sur le marché.

La Suisse n'a livré aucun canon de défense contre avions de marine GCM-A02 à la Grande-Bretagne. Ces canons ne sont pas fabriqués en Suisse. Ils ne sont dès lors pas soumis à la loi suisse sur le matériel de guerre, pas plus que les livraisons éventuelles de matériel de guerre effectuées à l'Egypte par un pays tiers.

Comme le Conseil fédéral l'a déjà relevé à plusieurs reprises, l'exportation de l'avion du type PC-7 n'est pas soumise à la loi sur le matériel de guerre vu que cet avion n'est pas armé en Suisse et qu'il n'est équipé ni de dispositifs pour le montage d'armes ou de munitions ni de tout autre mécanismes servant à des fins militaires.

Dont acte! Quelle impudence d'imaginer que les centaines de millions que rapportent à Bührle l'opération Leopard auraient pu être l'arme d'une négociation sur la fabrication d'armes suisses sous licence à l'étranger...